



COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 5/2026

La 108^e Assemblée générale de l'UIC trace l'avenir de la coopération ferroviaire mondiale

(Paris, le 6 juillet 2026) L'Union Internationale des Chemins de fer (UIC) a tenu sa 108^e Assemblée générale à son siège situé à Paris ainsi qu'en ligne, réunissant des dirigeants et des hauts représentants ferroviaires du monde entier.

Cette session s'est déroulée à un moment marqué par une incertitude géopolitique, la transformation numérique et la pression exercée afin de décarboner les systèmes de transport, malgré tout, l'Assemblée a réaffirmé l'importance de la coopération ferroviaire internationale comme force de stabilisation et élément moteur de l'interopérabilité, de l'innovation et du développement durable.

L'Assemblée a renouvelé le mandat du Directeur général François Davenne jusqu'au 31 décembre 2030, assurant une continuité dans l'exécution des objectifs à long terme de l'organisation tout en renforçant la stabilité institutionnelle au cours d'une période de transition mondiale pour le secteur.

Stabilité de l'UIC dans un environnement mondial en évolution

En ouverture de l'Assemblée, Yuji Fukasawa, Président de l'UIC et PDG de la Japan East Railway Company (JR East), a souligné que l'UIC reste essentielle en tant que plateforme neutre et fiable de dialogue entre les parties prenantes du ferroviaire au niveau mondial. Il a souligné que, dans un paysage géopolitique fragmenté, le rail doit continuer à s'appuyer sur des bases techniques partagées, des normes communes et des approches coordonnées afin d'assurer des activités transfrontalières fluides.

Il a également souligné que l'interopérabilité, la continuité numérique et l'alignement réglementaire représentent une nécessité stratégique afin de garantir la compétitivité du rail en tant que mode de transport mondial. Il a également souligné le rôle joué par l'UIC pour favoriser la confiance entre les Membres et le soutien collectif aux réponses apportées à divers défis, tels que des perturbations des chaînes d'approvisionnement, l'adaptation climatique et les risques en matière de cybersécurité. Enfin, Yuji Fukasawa a indiqué qu'il avait conscience que l'organisation était désireuse de mieux répartir ses activités dans les différentes régions, que ce soit en matière de développement de projets ou d'innovation.

Une forte volonté de transformation et d'offres de prestations

François Davenne, Directeur général de l'UIC, a présenté un aperçu complet à mi-année des activités de l'UIC, soulignant sa transformation organisationnelle permanente et un alignement croissant entre les attentes des Membres et les livrables stratégiques de l'UIC.

L'UIC est désormais orientée vers la production de livrables et sa crédibilité se définit de plus en plus par sa capacité à concrétiser les priorités stratégiques par le biais de livrables, de services et de résultats mesurables pour ses Membres. Cette évolution est soutenue par la croissance d'un modèle axé sur des projets (+47 % depuis 2021) et par le rôle accru joué par les chefs de projet proposant des offres de grande qualité.

Le rôle de l'UIC en tant que plate-forme mondiale d'expertise se renforce, soutenant à la fois les marchés ferroviaires matures et émergents dans l'accélération de leurs efforts de modernisation. Cela s'accompagne d'une composante régionale renforcée, avec la création du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, en complément du Bureau existant pour le Moyen-Orient contribuant ainsi à un meilleur équilibre entre le siège de l'UIC et les activités régionales. Cela reflète l'ambition de l'UIC de rapprocher son expertise de ses Membres et de veiller à ce que les priorités régionales façonnent de plus en plus l'agenda mondial de l'organisation.

L'Assemblée générale a reconnu cet effort dans les activités fondamentales de l'UIC, notamment :

- L'accélération de la Stratégie de normalisation UIC 2030 : la transition vers les IRS sera réalisée d'ici fin 2028, soit un an avant l'objectif fixé, renforçant ainsi le rôle de l'UIC au sein des organismes internationaux de normalisation, accompagné d'un engagement plus fort avec les organisations européennes et mondiales de normalisation et l'élaboration d'approches communes en faveur de la modélisation numérique dans le secteur ferroviaire.
- L'élaboration de feuilles de route stratégiques à long terme pour le Future Railway Mobile Communication System (Futur système de communication mobile ferroviaire) (FRMCS), l'Open Sales and Distribution Model (Modèle ouvert de vente et de distribution) (OSDM), les corridors internationaux de fret, les ontologies ferroviaires et l'intelligence artificielle, offrant ainsi aux Membres une meilleure visibilité sur les services futurs, les étapes de mise en œuvre et les voies de transformation numérique.
- La poursuite du développement des services de l'UIC par le biais de sa filiale commerciale, ETF, soutenant ses Membres par une expertise appliquée, une assistance technique et une formation via l'Académie ferroviaire de l'UIC.
- L'élaboration de nouveaux programmes de connaissances sur le financement ferroviaire et le financement climatique, afin que les Membres puissent diversifier leurs sources de financement, grâce à des modèles financiers innovants, y compris les mécanismes émergents de financement carbone.
- La mise en œuvre d'indicateurs clés de performance financière (KPI) pour suivre la performance de l'UIC, tels que son impact sur le secteur – c'est-à-dire

les ressources mobilisées par l'UIC à travers ses activités de projet – avec la notification d'une forte croissance (+185 %) pour atteindre 84 M€ en 2025 (contre 30 M€ en 2024), illustrant le changement de nature des projets gérés par l'UIC.

Pour l'avenir, la prochaine phase de la transformation de l'UIC va porter sur la consolidation des capacités organisationnelles via les chefs de projet, ce qui sera facilité par l'obtention de la certification ISO 9001 en octobre 2026, des partenariats renforcés avec des institutions financières internationales, un contrôle de gestion plus strict, des gains de productivité continus et l'intégration progressive de l'intelligence artificielle afin d'améliorer l'efficacité des activités principales de l'UIC.

Renforcer le rôle du rail et des transports publics dans le financement climatique : une coalition internationale

Un moment fort de cette Assemblée a été la présentation de la **Coalition for Rail and Public Transport in Carbon Markets, (Coalition du rail et des transports publics sur les marchés du carbone)**, « MoveCredits », qui répond à la sous-représentation de ces secteurs dans l'accès au marché du carbone par rapport à d'autres secteurs. En réunissant des entreprises ferroviaires, des opérateurs de transport public, des banques multilatérales de développement, des institutions financières, des constructeurs et d'autres partenaires internationaux, cette coalition vise à développer et à mettre à jour des méthodologies permettant de quantifier les émissions évitées et permettre aux projets du ferroviaire de générer des crédits carbone pouvant être échangés sur les marchés du carbone.

C'est vital, car les marchés du carbone pourraient soutenir la mise en œuvre de plans climatiques nationaux à la hauteur de sommes allant jusqu'à 250 milliards de dollars par an d'ici 2030. Comme l'a souligné Philip Turner, UITP, sous réserve que les projets puissent faire état de manière crédible d'économies en matière d'émissions, le rail et les transports publics pourraient bénéficier de ce marché jusque-là inexploité.

Au-delà du travail technique, cette coalition constituera également une plateforme de plaidoyer conjoint visant à intégrer le rail et les transports publics dans l'agenda du marché mondial du carbone, ce qui n'est pas encore le cas. Ensemble, les partenaires de cette coalition peuvent défendre le développement de davantage de méthodologies et de projets en matière de transport public et ferroviaires et que leurs charges soient compensées par les bénéfices en CO2 qu'ils apportent.

Les Membres ont salué cette initiative comme étant une étape concrète visant à combler le fossé entre l'ambition climatique et les flux d'investissement, en particulier dans les régions où les contraintes de financement restent un obstacle au développement ferroviaire.

Le lancement officiel aura lieu à Rabat le 14 octobre, lors du « Investment and Financing Solutions for Africa's Railway Future Forum. (Forum des solutions d'investissement et de financement pour l'avenir du réseau ferroviaire africain) ». Les inscriptions à cet événement sont ouvertes [ici](#).

Un format plus interactif et davantage prospectif

Pour la première fois, l'Assemblée générale a comporté deux sessions d'information thématiques dédiées, en plus de son ordre du jour décisionnel statutaire. Ce nouveau format a été conçu pour encourager un engagement plus profond et une discussion ouverte, ainsi que pour renforcer le lien entre l'orientation stratégique et la mise en œuvre opérationnelle.

La première session s'est concentrée sur la mise en œuvre de la Stratégie de normalisation UIC 2030, en portant une attention particulière aux mécanismes de gouvernance, à l'engagement des Membres et à la coordination avec les autorités de sécurité ferroviaire et de régulation.

La deuxième session a examiné la toute nouvelle Coalition on Carbon Finance for Rail (Coalition sur les finances carbone pour le rail), ainsi que les implications plus larges de l'expansion régionale de l'UIC.

Ce format plus interactif a été largement apprécié par les Membres comme un changement significatif dans la pratique de la gouvernance, permettant des discussions plus dynamiques et renforçant le rôle de l'UIC en tant que plateforme collaborative plutôt que comme organe décisionnel statutaire uniquement.

Une vision partagée pour un système ferroviaire résilient et durable

Dans son discours de clôture, Yuji Fukasawa, Président de l'UIC, a rappelé que l'UIC doit continuer à servir de « pilier de stabilité, de continuité et de dialogue » pour la communauté ferroviaire mondiale, en particulier à une époque où les systèmes de transport subissent de profonds changements structurels.

Il a souligné que la force de l'UIC réside dans sa capacité à rassembler des parties prenantes de divers horizons autour de bases techniques partagées et d'une vision commune du rail comme colonne vertébrale de la mobilité durable.

La 108^e Assemblée générale a enfin réaffirmé l'engagement de l'organisation à soutenir ses Membres par un renforcement de la coopération internationale, une harmonisation des normes mondiales, une transformation axée sur l'innovation et un engagement durable en faveur des politiques climatiques et de mobilité.

Ce faisant, elle a fixé une orientation claire pour la prochaine phase du développement stratégique de l'UIC.

CONTACT

Département Communication de l'UIC : com@uic.org